

**4<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DU PAYS VIGANAIS**  
**11 - 12 juin 2005**  
**REGLEMENT PARTICULIER**

**Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.**

La FFSA a établi un règlement standard applicable dans tous les rallyes français exceptés pour les rallyes comptant pour un Championnat FIA. Chaque organisateur établira un règlement particulier pour son rallye. Ce règlement particulier devra avoir une présentation identique au règlement particulier type établi par la FFSA et devra mentionner toutes les dispositions supplémentaires que l'organisateur désire imposer.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

Les organisateurs devront utiliser le logo FFSA de leur Championnat respectif. Le logo FIA est interdit sauf pour les rallyes comptant pour un Championnat FIA qui devront utiliser le logo FIA de leur Championnat à l'exclusion de tout autre logo FIA.

**PROGRAMME - HORAIRES**

Parution du règlement : Lundi 9 mai 2005

Ouverture des engagements : Lundi 9 mai 2005

Clôture des engagements : Lundi 30 mai 2005

Parution du road-book : Samedi 4 juin 2005

Distribution du road-book : Samedi 4, Dimanche 5 et Vendredi 10 juin 2005 à partir de 9h00 au Café des Châtaigners, bd des Châtaigners au Vigan. Tél 04 67 81 02 22

Vérification des documents et des voitures : Samedi 11 juin 2005 de 7h00 à 12h15 Place de la ConDamine au Vigan

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 11 juin 2005 à 12h30

Affichage officiel : Halles des Sports, avenue Pasteur au Vigan

Publication des équipages admis au départ : Samedi 11 juin 2005 à 13h00

Départ de la 1<sup>ère</sup> étape : Le Vigan, Place de la Mairie Samedi 11 juin 2005 à 13h30

Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape : Le Vigan, Place de la Mairie Samedi 11 juin 2005 à 17h31

Publication des heures et ordres de départ de la 2<sup>ème</sup> étape : Samedi 11 juin 2005 à 21h00

Départ de la 2<sup>ème</sup> étape : Le Vigan, Place de la Mairie Dimanche 12 juin 2005 à 7h30

Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape : Le Vigan, Place de la Mairie Dimanche 12 juin 2005 à 14h08

Vérification finale : Dimanche 12 juin 2005 à 15h40

Publication des résultats du rallye : Dimanche 12 juin 2005, 30mn après l'arrivée de la dernière voiture

Remise des prix : Dimanche 12 juin 2005 à 17h30 Place du Quai au Vigan

**Article 1 Organisation**

L'Association Sportive Automobile Gard-Cèvennes, en association avec le Team Auto Viganais, organise le 4<sup>ème</sup> Rallye National du Pays Viganais les 11 – 12 juin 2005 en qualité d'organisateur administratif pour l'ASA Gard-Cèvennes et organisateur technique pour le Team Auto Viganais.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA,

numéro : 128

en date du : 13 / 04 / 2005

## Comité d'Organisation

Président : Pascal BATTE

Membres : Tous les membres bénévoles de l'ASA Gard-Cèvennes et du Team Auto Viganais

Secrétariat du Rallye : ASA GARD-CEVENNES, Impasse du Doubs – 30900 NÎMES

Tél. : 04 66 29 15 38 - Fax : 04 66 38 91 09 - E-mail : [gard.cevennes@free.fr](mailto:gard.cevennes@free.fr)

Web : <http://gard.cevennes.free.fr>

Renseignements : Team Auto Viganais tél : 04 67 82 01 09

Permanence du Rallye : Samedi 11 juin 2005 de 6h30 à 22h00

Dimanche 12 juin 2005 de 6h30 à 18h30

Halles des Sports, avenue Pasteur au Vigan.

### 1.1 Officiels.

Collège des Commissaires Sportifs : Claude MARY 1622 (Président)

Membres du Collège des Commissaires Sportifs : Sébastien PIC 57085 – Michel CAMMAN 1465

Directeur de Course : Lorian TOSI 2802

Directeur de Course Adjoint : Claude SOUMADIEU 2798 - Sylvie ZYCH 3416

Médecin Chef : Dr Michel ROMIEU 9031

Commissaires Techniques : Jean-Michel OTTAVI 1534 (Responsable) Christophe GIMENO 40651 -

Michel MOLINES 9502 - Cédric GINIER (Stagiaire)

Chargés des relations avec les concurrents : Joël ARIENTA 3133 – Gérard DURAND 13816

Chargés des relations avec la presse : Jacques FURET

Directeur de Course Adjoint délégué ES 1-3-4-6-8 : Jean-Paul CHANTAGREL 4370

Directeur de Course Adjoint délégué ES 2-5-7 : Claude COURRET 5368

### 1.2 Eligibilité

Le Rallye National du Pays Viganais compte pour :

La Coupe de France des Rallyes

Le Championnat des Rallyes du Comité Languedoc-Roussillon

Le challenge ASA Gard-Cèvennes

Le challenge Peugeot Sport de Nîmes

### 1.3 Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le samedi 11 juin 2005 Place de la Condamine au Vigan de 7h00 à 12h00

Les vérifications techniques auront lieu le samedi 11 juin 2005 Place de la Condamine au Vigan de 7h15 à 12h15

Les vérifications finales seront effectuées : Dimanche 12 juin 2005

Adresse : Gge PEREZ – Bd des Châtaigniers au Vigan

Prix de la main d'œuvre : 40 € TTC

## Article 2 Assurances

Conforme au règlement standard FFSA

## Article 3 Concurrents et Pilotes

### 3.1 Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 4<sup>ème</sup> Rallye National du Pays Viganais doit adresser au **siège de l'ASA Gard-Cèvennes** (cachet de la poste faisant foi) **la demande d'engagement ci-jointe accompagnée du montant des droits d'engagement**, dûment complétée, avant le lundi 30 mai 2005.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 160 voitures maximum.

3.1.10.1 Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 380 €

- sans la publicité facultative des organisateurs : 760 €

**3.1.11 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

**Article 4 Voitures et Equipements**

**4.3 Assistance**

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée exclusivement dans le parc d'assistance, bd des châtaigniers, avenue Pasteur et bd des Cèvennes au Vigan et interdite ailleurs.

**4.3.2.3. Limitation de changements de pièces**

Conforme au règlement standard FFSA

**Article 5 Publicité**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

**Article 6 Sites et Infrastructures**

**6.1 Description**

Le 4<sup>ème</sup> Rallye National du Pays Viganais représente un parcours de 264,800km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 3 épreuves spéciales d'une longueur totale de 101,800 km.

Les épreuves spéciales sont : Mandagout, Montdardier et Blandas

L'itinéraire horaire sera communiqué à partir du samedi 4 juin 2005 à partir de 9h00 au Café des Châtaigniers, bd des Châtaigniers au Vigan. Tél 04 67 81 02 22

Le carnet d'itinéraire sera distribué les 4, 5 et 10 juin 2005 à partir de 9h00 au Café des Châtaigniers, bd des Châtaigniers au Vigan

**6.2 Reconnaissances**

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6 Les reconnaissances auront lieu : samedi 4 juin 2005 de 9h30 à 18h00

Dimanche 5 juin 2005 de 9h30 à 18h00

vendredi 10 juin 2005 de 9h00 à 17h00

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 4 maximum. Des contrôles seront effectués.

**Article 7 Déroulement du Rallye**

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11 Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange

- Chef de poste : chasuble verte

**Article 8 Réclamation - Appel**

Conforme au règlement standard FFSA

**Article 9 Classements**

Conforme au règlement standard FFSA

**Article 10 Prix**

Prix en espèces cumulables : 17 000 €

Classement général	1 <sup>er</sup>	760 €		
	2 <sup>ème</sup>	580 €		
	3 <sup>ème</sup>	400 €		
	4 <sup>ème</sup>	300 €		
	5 <sup>ème</sup>	200 €		
Classement par groupe	1 <sup>er</sup>	380 €		
	2 <sup>ème</sup>	240 €		
	3 <sup>ème</sup>	150 €		
Classement par classe	1 à 4 partants	1 <sup>er</sup>	380 €	
		2 <sup>ème</sup>	250 €	
	5 à 9 partants	1 <sup>er</sup>	380 €	
		2 <sup>ème</sup>	260 €	
		3 <sup>ème</sup>	160 €	
	10 à 14 partants	1 <sup>er</sup>	380 €	
		2 <sup>ème</sup>	260 €	
		3 <sup>ème</sup>	160 €	
	+ 15 partants	1 <sup>er</sup>	380 €	
		2 <sup>ème</sup>	260 €	
		3 <sup>ème</sup>	160 €	
		4 <sup>ème</sup>	120 €	
		5 <sup>ème</sup>	100 €	
	Classement féminin	minimum 2 partants	1 <sup>ère</sup>	200 €

Coupes : Tous les équipages primés recevront deux coupes

La remise des prix se déroulera le dimanche 12 juin 2005 à 17h30 Place du Quai au Vigan.